



**BLANZAC.COM**

**info**



### EDITO

Je suis heureux de pouvoir vous présenter cette nouvelle édition du bulletin d'information municipal qui, je l'espère, permettra une transparence de fonctionnement de la municipalité.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, chers concitoyens, pour la confiance que vous m'avez accordé en m'élisant. Je vous remercie également au nom des conseillers élus, et je souhaite ardemment que le nouveau conseil municipal, issu de la démocratie, travaille en cohésion pour être à l'écoute et au service de tous les blanzaniens, afin de pouvoir répondre à vos attentes. Je puis vous assurer que chacun fera son possible pour apporter des réponses à vos questions, afin de gérer la commune en toute transparence.

Cette équipe, composée de conseillers anciens et nouveaux, s'efforcera de défendre au mieux les intérêts de la commune et de ses habitants.

Pour ma part, j'efforcerai d'apporter ma disponibilité et ma modeste compétence, aussi bien sur le terrain que pour représenter la commune auprès des instances supérieures. Je considère que le rôle des conseils municipaux est d'assurer le relai de proximité nécessaire entre les citoyens et les services publics de l'Etat avec un grand E (dont nous faisons partie).

Vous pourrez également retrouver ce bulletin sur le nouveau site internet: [www.blanzac.com](http://www.blanzac.com), qui a été conçu par Christian Nyholm et qui en a fait don à la municipalité. J'en profite pour le remercier chaleureusement pour tout le travail accompli pour la création de ce site et pour l'avoir offert à la mairie.

La nouvelle équipe se met en place progressivement, mais fermement, en prenant connaissance des dossiers en cours, et en proposant de nouvelles idées.

La situation financière de la commune particulièrement saine, nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, tout en restant prudents dans nos projets.

Nous allons déjà commencer par la poursuite des projets déjà engagés lors de la précédente mandature, notamment les travaux d'assainissement collectifs au Maubert, l'entretien de la voirie et de ses ouvrages d'art (ponts, aqueducs, murs...), mais nous voulons également entreprendre de nouveaux projets tels que la numérotation des habitations des hameaux ou la mise aux normes de notre réseau incendie, sans négliger l'entretien du patrimoine communal.

### BULLETIN MUNICIPAL MAI 2008

Etang de Rouffignac  
Ouverture de la pêche le 1<sup>er</sup> mai

Ce sont des travaux de longue haleine qui devront être menés sur la durée du mandat, en nous efforçant de ne pas peser sur le contribuable, mais avec le concours de financements publics que nous nous efforcerons de trouver.

Nous souhaitons naturellement poursuivre le développement de la commune, en permettant l'accueil de nouveaux habitants, mais aussi, et avant tout, en conservant la population existante, notamment nos jeunes.

Pour cela la priorité est que chacun puisse trouver un emploi à proximité, et ici intervient la communauté de commune du haut-limousin qui a compétence dans le domaine du développement économique sur son territoire. Une volonté forte se dégage des premières réunions de travail pour attirer de nouvelles entreprises porteuses d'emplois, mais il est aussi nécessaire de s'attacher à conserver ceux qui existent, notamment en agriculture qui traverse une crise conjoncturelle particulièrement difficile.

Il est également important que chacun puisse se retrouver autour d'animations festives, et je salue ici le comité des fêtes qui met beaucoup d'énergie pour la fête patronale. Je souhaite que les associations puissent trouver l'autonomie qui leur est due, source de créativité et de convivialité. La mairie s'efforcera de les soutenir dans leurs actions.

Je souhaite que nous puissions œuvrer ensemble pour que Blanzac avance.

Pierre ROUMILHAC

### Concours

Dans ce bulletin un personnage identique à celui-ci: † s'est glissé à plusieurs endroits. Trouvez le nombre exact de personnage. Envoyer sur papier libre votre réponse avec vos coordonnées, avant le 31 mai 2008, par courrier à la mairie ou par email à [webmaster@blanzac.com](mailto:webmaster@blanzac.com). S'il y a plusieurs bonnes réponses le gagnant sera tiré au sort par un jury. Le gagnant sera invité à retirer un lot surprise à la Mairie.



### Commémoration du 8 mai 1945, au monument aux morts

Le Conseil Municipal, les Anciens Combattants mais aussi les Jeunes ont honorés la mémoire de nos compatriotes Morts pour la FRANCE.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Travaux prévus au programme de voirie du SYGESBAM : Réfection de la route de Lavaud au Chablard : reprofilage, calage des accotements, un enduit sera fait par la suite.

Aménagement du carrefour du MAUBERT , les travaux devraient commencer sous peu.

Travaux prévus par le tractopelle du SYGESBAM :

Route du CHEZEAU : Pose de buse dans le virage avec recouvrement de terre et curage du fossé.

Curage des fossés sur la route de Lavaud au Chablard.

Réfection de fossés dans le village du Maubert.

Pose de buse et nettoyage du fossé à l'entrée du Chablard, pose de drains et recouvrement de terre sur la place communale (vers la D 1).

Travaux d'entretien prévus par la société Gremair :

Au CHABLARD : Réfection des trous en formation dans le village.

Route de GATTEBOURG : Réfection des trous en formation.

Route des MATINETTES : Réfection des trous en formation.

BLANZAC : Réfection de l'allée centrale du cimetière.

Route de ROCHE : Réfection des trous en formation.

Divers :

Aménagement du chemin pédestre entre BLANZAC et BELLAC vers le château du Monteil : des clôtures seront faite par REMPART.



Daniel DEBOURGES

## TENNIS

Les tickets et cartes pour accéder au court de tennis sont disponibles :  
à la Mairie (aux jours et heures d'ouverture)  
au café VILLEGER  
Auprès de Mme CHEVALIER (Place de l'église)



	Commune		Hors commune		Carte de 10 heures	
	Simple / h / joueur	Double / h / 4 joueurs	Simple / h / joueur	Double / h / 4 joueurs	Commune	Hors commune
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit: 2 h / semaine	Gratuit: 2 h / semaine	0.80€	2.40€	Gratuite	6.00€
De 12 à 15 ans	0.80€	2.40€	1.60€	4.80€	6.00€	12.00€
De 16 à 20 ans	1.60€	4.80€	3.20€	9.60€	12.00€	24.00€
+ de 20 ans	2.40€	7.20€	3.20€	9.60€	18.00€	24.00€

## Commission Travaux et entretien des bâtiments communaux

Des travaux de **réhabilitation pour le logement communal** qu'occupait Mr Raynaud sont envisagés. L'électricité, l'isolation et la plomberie devront être mis aux normes de sécurité, qui implique de refaire l'installation électrique dans sa totalité ainsi que la plomberie. Les fenêtres devront également être remplacées. Ce logement nécessite également des travaux de peinture des plafonds et des murs. Actuellement, les sols sont en lino qu'il suffira d'enlever pour découvrir un parquet en chêne neuf sur l'ensemble de l'appartement, qui devra être poncé et vitrifié.

L'association départementale d'aide aux collectivités (L'ADAC) doit collaborer pour le montage de ce dossier, sachant que le coût à prévoir est de 25000€

Pour finir d'habiller le **columbarium** des travaux de peinture sont à réaliser sur le socle de l'édifice. Restera à poser également les bordures et finir d'aménager les allées en mettant des galets.

Des **lampadaires supplémentaires** sont nécessaires en quelques points de la commune. Dans certain cas un poteau E.D.F est existant permettant d'y placer des luminaires de réemploi. Le syndicat d'électrification peut nous subventionner ces projets. Les devis sont à l'étude.

**La salle de la cantine** pour des raisons de sécurité et pour pouvoir continuer à la louer au public nécessite des travaux de mise aux normes. En investissement, l'achat d'un réfrigérateur serait indispensable.

Nous devons prévoir la **construction d'abris bus**, étudier les emplacements potentiels appartenant à la commune en collaboration avec les services du conseil général, gestionnaire du service ramassage scolaire. Nous solliciterons divers organismes pour d'éventuelles subventions. Voici les hameaux où il serait nécessaire d'y avoir des abris bus :

\*Le Bourg (à côté de la cabine téléphonique), \*Au Chablard, \*A la Station (sous réserve d'un arrêt commun), \*Au Maubert. Mais également, Charbonnières et le Liboueix.

**Le réseau incendie**, c'est l'un des plus gros projets et le plus urgent pour des raisons de sécurité et de normes. Pour information, le débit demandé par les pompiers est de 60 m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures. Le réseau n'étant pas toujours suffisant pour assurer le bon fonctionnement d'une borne, nous avons évoqués l'idée de faire des réserves accessibles ; il faudra par la suite signaler les points de pompage par panneaux. Pour l'instant seule la Z.I de Beauchamp serait aux normes au niveau débit.

Nous solliciterons là encore divers organismes pour d'éventuelles subventions. Le montage des dossiers de celles-ci s'effectuera à l'automne 2008.

**Divers travaux** sont à réaliser ; le portail du cimetière est à réparer. La décharge située au Liboueix est à réaménager pour des raisons d'ordre esthétique. Il est envisagé de faire un vestiaire pour les employés communaux qui sera situé sous le préau de la mairie, les travaux étant engagés.

Sammantha LEBRAUD

## RECENSEMENT MILITAIRE

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les jeunes gens nés à compter du 1er janvier 1992 sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du troisième mois suivant.

(Se munir du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile)

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

- Les personnes nouvellement domiciliées à Blanzac ou celles qui n'ont jamais été inscrites sur les listes électorales sont invitées à solliciter leur inscription et ce avant le 31 décembre 2008 à la mairie.

- Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent également se faire inscrire sur l'une et/ou l'autre des listes complémentaires (municipales / européennes) avant le 31 décembre 2008. (dans les deux cas, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

**ETAT CIVIL du 1er janvier au 30 avril 2008 Décès:** Mme ROUFFAUD Marie-Gabrielle, Emilienne le 19 janvier à Saint Junien, Mr RODIER Francis le 18 mars à Bellac, Mlle DAVID Marie le 30 avril à Bellac

## ORGANISATION DU CONSEIL

Le conseil municipal s'est installé dans la séance du 21 Mars. Sa composition est la suivante :

Maire : Pierre ROUILHAC

1er Adjoint : Hélène MAGRIT

2eme adjoint : Daniel DEBOURGES

Conseillers municipaux (dans l'ordre du tableau): Christophe BOISSEUIL, Jean-Marc NEGRIER, Alexandre COLIN, Denis DERVIN, Laurent IMBERT, Sammantha LEBRAUD, Christophe VILLEGIER, Henriette DUPINET.

### DÉLÉGATIONS :

Les délégués suivants ont été désignés pour représenter la commune auprès des instances intercommunales :

#### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :**

Titulaire † : Pierre ROUILHAC, Suppléant : Laurent IMBERT

La communauté de commune du Haut-Limousin compétence en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de collecte des ordures ménagères, du secteur animation enfance-jeunesse et en matière d'équipements sportifs et culturels. Son rôle est important pour le développement économique de son territoire.

#### **SYGESBAM :**

Daniel DEBOURGES et Christophe VILLEGIER

Le Syndicat Général Sud Basse-Marche est composée de 2 sections : voirie et ramassage scolaire. Pour cette dernière, le conseil général est maintenant le gestionnaire du service, mais le SYGESBAM gère encore la facturation aux familles. Au niveau de la voirie, un tractopelle appartient au syndicat et est utilisé par les communes adhérentes, notamment pour le curage des fossés. D'autre part, le syndicat assure les travaux de grosses réparations des routes.

#### **SIDEPA :**

Daniel DEBOURGES et Alexandre COLIN

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement gère les réseaux d'adduction d'eau potable, et les extensions lorsque que cela est nécessaire. Il a également pour mission le contrôle des installations d'assainissements individuels.

#### **SEHV :**

Titulaire : Christophe BOISSEUIL, Suppléant : Denis DERVIN

Le Syndicat Energies de la Haute-Vienne gère le réseau basse tension électrique dans le département, mais aussi l'extension ou le renforcement lorsque nécessaire. Il a également compétence en matière de développement des énergies renouvelables.

#### **SIABG :**

Titulaires : Jean-Marc NEGRIER, Henriette DUPINET, Suppléants : Sammantha LEBRAUD, Daniel DEBOURGES

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses affluents assure l'entretien du lit et des rives de la Gartempe, mais aussi de ses affluents, donc depuis peu, de la Bazine qui passe également sur notre commune.

Correspondant défense : Jean-Marc NEGRIER

### COMMISSIONS :

Des commissions de travail ont été mises en place. Elles seront chargées d'étudier les dossiers dans leur domaine de compétence, afin de pouvoir les présenter au conseil municipal, seul compétent en matière d'exécutif.

### Commission finances et d'appel d'offres :

Sammantha LEBRAUD, Hélène MAGRIT, Laurent IMBERT, Daniel DEBOURGES. Elle aura pour rôle de préparer le budget, mais également de traiter tout ce qui a trait aux finances de la commune : tarifs appliqués, marchés traités, gestion en général.

### Commission Voirie :

Daniel DEBOURGES, Hélène MAGRIT, Jean-Marc NEGRIER, Christophe VILLEGIER.

Ses membres seront chargés d'étudier les propositions de la DDE (qui est notre gestionnaire de voirie), afin d'établir un programme d'entretien annuel des routes. Elle devra également réfléchir sur l'entretien des chemins (agricoles et pédestres, parfois les deux à la fois...), des ouvrages d'art (avec quelques dossiers relativement urgents!), mais également la mise en place d'une numérotation des habitations. Sur ce dernier point, le conseil devra participer plus globalement, la population pourra être consultée.

### Commission Assainissement :

Christophe BOISSEUIL, Daniel DEBOURGES, Christophe VILLEGIER, Alexandre COLIN.

Le rôle de la commission sera plus centré sur l'assainissement collectif, mais la mise en place du contrôle des installations individuelles par le SIDEPA pourra nous amener vers une réflexion sur ce sujet.

### Commission travaux, entretien du patrimoine :

Hélène MAGRIT, Jean-Marc NEGRIER, Sammantha LEBRAUD, Denis DERVIN.

C'est une commission aux compétences assez vastes, qui va de l'entretien des bâtiments, au cimetière, de l'amélioration du bourg, des ha-meaux au fleurissement, de la gestion de la sécurité incendie à la mise en place d'abris bus, jusqu'à la mise en valeur d'éléments du patrimoine.

### Commission sociale :

Denis DERVIN, Hélène MAGRIT, Henriette DUPINET, Sammantha LEBRAUD.

Cette commission aura une activité plus centrée sur l'aide aux personnes et aux familles, qui pourront bénéficier d'aides ponctuelles pour différentes causes (voyages scolaires, événements familiaux, difficultés financières...), mais ce pourra aussi être simplement un soutien moral en orientant les demandeurs vers les services compétents (assistantes sociales...).

### RÉGIES :

#### Tennis :

Le court de tennis est géré par la commune depuis la mise en sommeil de l'association. Les tickets sont vendus par la mairie et par le café Villéger.

#### Étang de Rouffignac :

Après la vidange de l'étang en Janvier dernier, un rempoissonnement a été effectué. Divers alevins ont été conservés dans ce plan d'eau apprécié des pêcheurs, mais aussi des promeneurs. Les cartes de pêches sont vendues à la mairie, au café Villéger et à l'auberge Le Blanzac. Une différentiation des tarifs entre les habitants de la commune et ceux de l'extérieur a été votée par le conseil municipal à savoir : †Blanzaniers : 3 € la demi-journée et 5 € la journée. Extérieurs : 4 € la demi-journée et 6 € la journée.

### Point Public Multimédia :

Une régie a été créée pour permettre une gestion transparente du PPM. Un tarif d'abonnement annuel a été instauré à hauteur de 5 euros par an et par personne, plus 2 euros par personne supplémentaire de la même famille (ascendants†, descendant, collatéraux), ainsi que la gratuité pour les moins de 10 ans, la première séance étant gratuite pour tous. Le prix des travaux d'impression est fixé comme suit : A4 noir et blanc : 0.10 € la page, A3 noir et blanc : 0.20 € la page, A4 couleur : 0.30 € la page, A3 couleur : 0.60 € la page. Les associations de la commune bénéficieront de l'impression de 100 affiches A3 offertes.

Le PPM assure également la gestion du site de la commune : blanzac.com, qui sert à la mairie de support pour communiquer, et vous pourrez y retrouver ce bulletin, les comptes-rendus de conseils municipaux, et plus généralement les informations ayant trait à la vie communale. Un espace dans le site est réservé aux associations, aux entreprises qui peuvent ainsi se faire connaître et y mentionner leurs manifestations. Toutes vos idées et suggestions seront les bienvenues.

### Le PPM est ouvert :

le mardi soir de 18 à 19 heures

le samedi après midi de 14 à 16 heures.

## FONCTIONNEMENT

Les budgets primitifs ont été votés dans la séance du 3 Avril du conseil municipal. Le budget communal a été voté à hauteur de 355000 € en fonctionnement et 250000 € en investissement.

La section de fonctionnement comprend les dépenses courantes, notamment les charges de personnel, les achats de matériel et fournitures, les contributions de la commune à divers organismes, mais aussi un virement à la section investissement à hauteur de 35000 €

Les recettes viennent équilibrer le budget grâce aux dotations de l'état, mais également grâce aux impôts directs. Nous avons décidé de maintenir le taux communal à son niveau 2007.

La section investissement comprend pour partie le reste à réaliser (travaux engagés en 2007 et payés en 2008), mais également divers investissements comme l'entretien de la voirie, les grosses réparations aux bâtiments, les investissements en matériel... Ces dépenses sont financées grâce à l'affectation des résultats des exercices précédents (95000 €), des subventions, le virement de la section de fonctionnement et un emprunt.

Le budget assainissement a été adopté pour 25000 € en fonctionnement et 150000 € en investissement.

La section fonctionnement a pour charges principales l'entretien des stations, les intérêts des emprunts, et pour recettes la redevance assainissement (11500 € prévus), et quelques subventions.

La section investissement prévoit les travaux de construction de la station d'épuration au Maubert pour 111000 € avec des subventions à hauteur de 50000 €, et un report de 34000 €. Il sera équilibré par un emprunt de 50000 €.

Le budget lotissement est équilibré à 73000 € en investissement et 136000 € en fonctionnement. Les dépenses s'élèvent à 19500 € (voirie, éclairage public†). Une subvention de 28790 € du budget communal est prévue afin d'équilibrer ce budget. La vente des terrains devrait engendrer des recettes à hauteur de 59210 €. Il est également prévu le versement d'arrhes lors de la réservation des lots.



**Secrétariat de la Mairie**  
 La mairie est ouverte au public  
 Les lundi, jeudi et vendredi  
 9h à 12h et de 14h30 à 17h30  
 Les mardi et mercredi  
 de 9h à 12h  
**Tél.: 05 55 68 10 04**  
[mairie.blanzac87@wanadoo.fr](mailto:mairie.blanzac87@wanadoo.fr)

**Point public Multimédia**  
 Horaires d'ouverture  
 Le mardi de 18h à 19h  
 Le samedi de 14h à 16h  
[ppm.blanzac@wanadoo.fr](mailto:ppm.blanzac@wanadoo.fr)  
 Voir page précédente, les conditions particulières de l'abonnement

**Ramassage des encombrants:**  
 Le 11 juin, 2 septembre, 2 décembre 2008  
 (prévenir à l'avance le secrétariat de la Mairie, pour demander le passage de l'entreprise à votre domicile)

**L'étang de Rouffignac** Venez profiter d'un cadre agréable pour pêcher gardons et carpes qui ont profité du printemps pour frayer dans les joncs et iris d'eau. Ouvert à la pêche depuis le 1er mai (†renseignement à la mairie)



**Les cartes de pêche sont vendues:**  
 À la mairie pendant les heures d'ouverture  
 Au café restaurant Auberge de Blanzac  
 Au café Villéger

**Le règlement de fonctionnement est affiché aux abords de l'étang**

TARIFS	1/2 journée	La journée
Blanzaniers	3€	5€
Extérieurs	4€	6€



**Club du 3<sup>e</sup> âge**  
 Cette année, notre club comporte 58 adhérents. Les réunions et goûters mensuels, le 3<sup>e</sup>me vendredi de chaque mois, sauf en juillet et août, à 14H30 dans l'ancienne cantine, continuent avec toujours la même convivialité. Le loto du 20 avril s'est parfaitement déroulé avec une participation avoisinant les 200 personnes. Le 20 mai, nous irons en voyage à DOMME (24) superbe cité médiévale et à la Roque-Gageac pour une promenade commentée en gabares. Le 1er juin, ce sera notre repas annuel ouvert à tous. Le 13 septembre, nous visiterons BRIVE et la distillerie DENOIX, les ardoisières de TRAVASSAC et ALLASSAC (pans impressionnants). Pour terminer l'année, nous organiserons un super loto le 14 décembre. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou .... inscription.  
 Henriette. DUPINET

**Comités des fêtes**  
 La nouvelle équipe espère vous voir nombreux lors de ses différentes manifestations.  
 -le 28 juin: Feu de la Saint-Jean avec une retraite aux flambeaux et une animation réalisée par Jean-Vincent. Restauration possible sur place.  
 -le 14 juillet: Participation à la fête nationale .  
 -le 23 août: Concours de pêche à l'étang de Rouffignac.  
 -le 26 octobre: Thé dansant en collaboration avec le club du 3<sup>e</sup> âge.  
 -le 13 décembre: Concours de belote.  
 Si vous souhaitez intégrer cette équipe en tant que bénévole, veuillez contacter le 05.55.68.59.96.  
 Tous les premiers samedis du mois sauf en juillet et août, départ de la randonnée à 14 heures place de l'église.

**BLANZAC**  
**EN FETE**  
**FETE FORAINE**

**17-18 MAI**

Organisée par le Comité des Fêtes Avec La participation de la Municipalité

**SAMEDI 17 MAI 19h30 Salle Polyvalente**  
**SOIREE ENTRECOTE**  
 animée par animation  
**DJ** soirée dansante variétés musette  
 Boissons non comprises\*

ADULTE 17€\*  
 ENFANT 4€\*  
 (Moins de 12 ans)  
 Inscriptions  
 Avant le 14 mai 2008 au:  
 05 55 68 81 29  
 05 55 60 86 27

**DIMANCHE 18 MAI**  
**VIDE GRENIER**  
 Dès 8 h ouvert à tous 1€ le ml  
**ARTISANAT ET EXPOSITIONS DIVERSES**  
**BALADE EN CALECHE**  
 Renseignements et Inscriptions au: 05 55 68 75 27  
**BUVETTE\* - CASSE CROUTE - BARBECUE**  
 \*L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé.  
 \*Celui qui conduit ne boit pas.

**SAMEDI 17 MAI CONCOURS DE PETANQUE**  
 (organisé par l'AUBERGE Le Blanzac Tél.:† 05 55 60 24 53)  
 Inscription jusqu'à 14h - 4€ la doublette - Nombreux lots